

ABONNEMENT
Par année... \$2.00
Par six mois... 1.50
Par quatre mois... 1.00
Edition Hebdomadaire... \$1.00
Administration et Rédaction, 824, Rue Centre.

LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

LE CANADA

Ottawa, 11 Nov. 1886

APPELS A LA REVOLUTION

L'Electeur fait son petit possible de ce temps-ci pour amener un soulèvement parmi les citoyens de Québec contre cet affreux ministère Ross qui ne se hâte pas suffisamment, suivant le désir des rouges, de céder la place à M. Mercier. Il conseille aux prétendus 35 députés signataires du Round Robin, de se réunir dans les salles de l'Assemblée Législative, de passer des résolutions et de se rendre en corps chez le lieutenant-gouverneur pour les lui signifier.

Si le désir de l'Electeur se réalisait on voit d'ici ce qui arriverait. Les rouges démagogues de Québec organiseraient spontanément un semblant de démonstration populaire avec torches et balais, pour accompagner les susdits députés. Et comme pour effrayer d'avance le lieutenant-gouverneur, l'Electeur dit que "dans ces conditions le refus de la part de l'autorité constituée constituerait un défi aux libertés populaires capable de faire bondir d'indignation, non seulement le peuple de notre province, mais tous les sujets britanniques d'une extrémité à l'autre du Dominion." L'Electeur termine en disant que le peuple veut avoir justice immédiate, qu'il la lui faut et qu'il l'aura. Nous dirons d'abord à l'Electeur que le peuple, c'est à dire le vrai peuple, mais non pas les têtes chauves qui écrivent à l'Electeur, ne s'enflammera pas si aisément que cela, d'abord parce qu'aucune injustice ne lui est faite, et qu'ensuite il sait, ce que l'Electeur devrait savoir mieux, que les représentants qu'il a nommés le 14 octobre seront appelés à se réunir régulièrement pour la session où ils pourront exprimer leurs vues en toute liberté, appuyer ou condamner le gouvernement Ross. En attendant cet événement l'Electeur peut calmer ses nerfs. Il ne réussira à soulever l'indignation populaire, car le temps des coups d'état à la Letellier est passé.

LE BOEUF PAR LES CORNES

Nous sommes bien décidé à prendre le boeuf par les cornes, c'est à dire que nous allons repousser, de front et sans pitié, chacune des lâches attaques des journaux rouges à l'adresse des chefs du parti conservateur, et forcer les vils calomnieux à rengainer leurs injures.

La Patrie est une des plus ardues dans cette sale besogne de dénigrement de nos hommes d'Etat Canadiens. Dans sa rage venimeuse elle ose appeler traitres à leur nationalité les honorables Sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron, J. A. Chapleau, et veut les comparer aux fanatiques Yankees, Foster et Marsden, contre lesquels nos compatriotes des Etats Unis ont voté en masse parce qu'ils les avaient insultés; mais nous ne laisserons pas passer sans protester, cette tentative odieuse de la Patrie.

Fustige et Marsden sont de fanatiques ennemis de notre race, tandis que Sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron et l'honorable M. Chapleau savent faire respecter leur race dans les conseils de la nation et obtenir justice pour elle dans tout le pays. Leur sollicitude ne se borne pas seulement à la Province de Québec, mais partout où il y a un groupe assez considérable de leurs compatriotes, ils travaillent pour obtenir et obtiennent de fait la

reconnaissance de ses droits, témoin la nomination du premier sénateur acadien dans la personne de l'honorable M. Poirier, pour ne citer qu'un seul fait entre cent autres pris dans l'extrême est de la Confédération. Allons maintenant à l'extrême limite ouest de la province d'Ontario, dans le comté d'Essex, et là nous trouvons un groupe de Canadiens Français, auxquels nos ministres Canadiens s'occupent aussi de faire rendre justice. Nous en avons la preuve dans les cris de rage que poussent les journaux gris de l'ouest d'Ontario, parce que dans ce comté d'Essex un certain nombre d'emplois fédéraux sont remplis par des Canadiens Français. Ces organes gris en veulent à sir John pour ce qu'il a fait et demandent aux protestants de s'unir pour le renverser, mais dans la province de Québec les rouges l'attaquent, parce que, disent ils, il ne rend pas justice aux catholiques. Accordez vos violons, messieurs, et surtout ne venez pas, vils démagogues, qui ne savez faire autre chose que soulever les passions populaires et attiser des luttes de race et de religion, mettre en suspicion le patriotisme de nos représentants dans le cabinet fédéral.

Sir Hector Langevin, sir Adolphe Caron et l'honorable M. Chapleau sont de véritables hommes d'Etat, qui savent que pour vivre en bonne harmonie avec les autres races qui nous environnent et obtenir justice pour les Canadiens Français il faut respecter les susceptibilités nationales des autres, comme les ministres anglais qui siègent avec eux dans le cabinet savent, en hommes sages, respecter les nôtres.

S'il fallait toujours être à coté de nous tirés avec les anglais et protestants comme les journaux rouges de la Province de Québec le désirent et nous y conduisent rapidement, le gouvernement du pays deviendrait une impossibilité. Il nous faudrait briser la Confédération, détruire l'ouvrage de vingt années, et la Province de Québec irait, à courte échéance, si elle se laisse guider par les rouges, se noyer dans la grande République Américaine. C'est pour de bon alors que l'on pourrait parler du naufrage de l'autonomie provinciale.

La position est donc bien claire. Nos ministres Canadiens-Français dans le Cabinet fédéral sont de vrais patriotes, de véritables amis de leur pays qu'ils conduisent dans la voie de la prospérité, et des protecteurs efficaces de leurs compatriotes, tandis que ceux qui les attaquent et les accusent de trahison sont de vils démagogues qui n'ont jamais eu d'autres talents que de soulever les passions populaires.

On soulève un peuple facilement en touchant la fibre nationale, mais on ne l'arrête pas de même. Nous demandons donc aux citoyens véritablement amis de leur pays, de réagir de toutes leurs forces contre les appels démagogiques des journaux rouges.

NOTES POLITIQUES

L'honorable M. Chapleau a déclaré, l'autre jour, à Montréal, que nous n'aurions pas les élections fédérales cette année. Alors l'Electeur voulant jouer le rôle de prophète, et profitant de cette déclaration de M. Chapleau, dit que les élections auront lieu vers le 14 janvier prochain. Si elles n'ont pas lieu alors l'Electeur n'aura qu'à changer la date; il les avait bien annoncées pour le 1er décembre, il pourra bien en changer la date une troisième et quatrième fois.

Les libéraux de la province de Québec recommencent pour les

élections fédérales, le tour qu'ils ont joué aux conservateurs nationaux dans les élections provinciales. L'Etendard se plaint amèrement de leurs procédés. Il est de fait que les vieux libéraux, les libéraux de l'ancienne école, non satisfaits d'utiliser le mouvement national au profit de leur parti en éliminant partout les candidats conservateurs nationaux, sont plus que jamais décidés à leur faire une lutte ouverte. Aussi dans le comté de Jacques Cartier et dans le comté de Rouville, préparent-ils une opposition à M. Girouard et à M. Giguault, deux députés qui d'après l'admission même de l'Etendard n'ont pas abandonné ce qu'ils appellent la cause nationale, c'est à dire la revanche de la mort de Riel.

Ainsi le mot d'ordre est donné dans le parti libéral pour les prochaines élections fédérales: rien que des rouges et des rouges purs, comme ils disent à Iherveille et à St Hyacinthe. Les conservateurs dissidents sont-ils assez édifiés sur le compte de leurs nouveaux alliés?

L'affaire Riel qui fait les délices des rouges dans la province de Québec, paraît beaucoup ennuyer leurs alliés gris et réformistes des provinces maritimes, si on en juge par les articles du Chronicle d'Halifax, journal dévoué à M. Filding, premier ministre de la Nouvelle Ecosse. Ce journal dit que "cette question a le tort de détourner l'attention des électeurs des véritables sujets en jeu entre les deux partis, et de faire dépendre le résultat de la lutte d'une seule question devenue sans importance aucune."

Ainsi dans les provinces maritimes, les libéraux disent que l'affaire Riel est une question sans importance aucune, tandis que dans la province de Québec on veut en faire la seule et unique question sur laquelle les électeurs auront à décider. Accordez vos violons, mes sieurs, accordez vos violons.

LA CAUSE D'IRLANDE

La salle du Grand Opéra était encombrée hier soir à l'occasion de la lecture de M. Justin McCarthy, le grand apôtre du Home Rule.

La scène avait été décorée à profusion de drapeaux de toutes les couleurs; on y remarquait aussi la bannière de la société St Patrice avec le motto: Erin go bragh et deux portraits de MM Gladstone et Parnell, placés de chaque côté du conférencier.

L'orchestre, sous la direction de M. Barrett a fait entendre des airs populaires irlandais de temps à autre, qui soulevaient de vifs applaudissements.

On remarquait dans la salle la présence d'un grand nombre de dames. Quelques minutes avant 8 heures, M. J. L. Dowlin, président de la société St Patrice présenta M. McCarthy à l'auditoire qui accueillit le grand conférencier avec des exclamations enthousiastes.

M. McCarthy est de taille moyenne et de complexion plutôt délicate. Il a la barbe grise et les cheveux grisonnants et onduleux. Sa physionomie est avenante et sympathique, comme le ton de sa voix. Ce n'est pas un orateur très remarquable, mais on retrouve dans son élocution plusieurs des qualités si brillantes de son style. Il est assez éloquent et persuasif, sans être entraînant ni émouvant. Il est correct dans son langage et dans ses gestes, modéré et réservé, ne dépassant jamais la mesure. On aime à l'entendre, bien qu'on aime beaucoup plus encore à le lire. Il n'y a rien chez lui du démagogue, de l'énergumène. Il a son genre à part, qui le distingue de Parnell, d'O'Connell, et il donnera pleinement sa mesure s'il devient, plus tard, chef du parti irlandais.

Il a été écouté avec le plus vif intérêt par une assistance sympathique. Les applaudissements ne lui ont pas fait défaut.

Si nous voulions résumer l'impression qu'a produite en nous le discours d'hier soir, nous dirions qu'au sortir de la salle il nous semblait avoir entendu lire par un homme de goût et d'agréable diction un chapitre de l'History of our own Times.

Nous n'analyserons pas ce discours. M. McCarthy a retracé l'histoire des origines et du développement du mouvement Home Ruler. L'orateur a terminé en disant que le mouvement du Home Rule en Irlande n'était plus qu'une question de temps. On sait fort bien, a-t-il dit, que les mesures de ce genre ne passent pas du premier coup, dans le parlement anglais, mais elles passent au deuxième ou au troisième coup et je suis aussi sûr que l'Irlande aura le Home Rule avant longtemps, que je suis sûr que le soleil se lèvera demain. Ce sera alors un grand triomphe pour nous Home Rulers, et une époque mémorable dans l'histoire d'Angleterre. De ce jour-là, les Irlandais aimeront l'Angleterre et lui seront fidèles.

M. McCarthy reprit son siège au milieu d'applaudissements prolongés. M. J. L. Macdougall, auditeur-général, se leva alors et demanda un vote de remerciements au conférencier; cette proposition est acceptée à l'unanimité. M. McCarthy ayant à son tour remercié ses auditeurs de leur bienveillante attention, l'assemblée se dispersa pendant que l'orchestre faisait entendre le "St. Patrick's Day."

LE BANQUET

Aussitôt après la lecture, les citoyens d'Ottawa invitèrent M. McCarthy à un somptueux banquet au Russell.

Son Honneur le maire présidait ayant à sa droite l'hôte de la soirée et à sa gauche l'hon John Costigan; M. Dowlin Président de la Société St. Patrice agissait comme vice-président.

Les convives firent amplement honneur à un menu très délicieux comme il est d'habitude de servir au Russell et les santés officielles furent proposées et bues avec un vif enthousiasme.

Une adresse fut ensuite présentée à M. McCarthy par M. C. Murphy, secrétaire de l'Association Littéraire St Patrice; cette lecture fut suivie du toast à l'hôte de la soirée proposé par M. le maire McDougall, qui valut un très-joli discours de la part du député de Londonderry à la Chambre des Communes d'Angleterre.

La santé au "Parlement du Canada" fut présentée par le vice-président; l'honorable M. Scott y répondit ainsi que l'honorable John Costigan et MM. Mackintosh, Jos. Tassé, M. P., P. Baskerville, M.P.P., et A. F. McIntyre.

Cette joyeuse et splendide fête ne se termina que vers une heure ce matin, et tous se séparèrent réjouis d'avoir passé une aussi agréable soirée.

Que peut faire le vrai mérite?

Les mérites sans précédents du Sirop Allemand de Boschee durant ces dernières années ont étonné le monde entier. C'est sans nul doute le plus sûr et le meilleur remède encore découvert pour guérir radicalement la Toux, les Rhumes, et les affections des poumons les plus sérieuses. Il agit d'après un principe tout différent des autres préparations prescrites par les médecins et n'enlève pas le Rhume seulement tout en laissant la maladie dans le système; au contraire, ce remède enlève la cause du mal, guérit les parties affectées et laisse le corps entier dans une condition de santé parfaite.

Une bouteille gardée dans la maison pour usage lorsque vient la maladie exempera beaucoup de frais de médecins et préservera d'une longue maladie. Un essai convaincra de ces faits. Il est vendu par tous les droguistes et marchands généraux du monde entier. Prix, 75 centins la grande bouteille.

Ottawa 25 Oct. 1885-1an.

Effet de l'exemple - Autrefois il n'y avait que les femmes qui se servaient d'eau de toilette, mais aujourd'hui, sans reproche, il y a jusqu'aux hommes qui veulent avoir leur fiote de "Lotion Persienne" à la moindre apparition de boutons et dès que le soleil leur a un peu bruni la peau.

Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont tout pres

Les finauds du commerce, comptant sur la bêtise d'une notable portion du public, annoncent qu'ils vendent telle chose pour telle somme, qui est au-dessous du prix courant généralement connu. Leur calcul est de mettre sous l'impression qu'ils vendent à meilleur marché que leurs confrères et qu'il est avantageux d'acheter chez eux. En effet, les personnes crédules, animées d'une confiance mal-placée, paient ces magasins, où elles paient des prix exorbitants pour les effets dont elles ne savent juger la qualité et la valeur. Ces commerçants n'ont pas de prix fixes. Leurs demandes varient suivant le plus ou moins d'inexpérience, ou même de bonne foi, des acheteurs. La preuve: c'est qu'ils finissent le plus souvent par accepter une somme bien moindre que celle qu'ils ont d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas désagréable d'être obligé, sous peine de payer trop, de discuter et implorer, ou un mot de soutenir un combat de paroles avec un commis, à qui l'habitude de la chose donne sur vous un avantage considérable? Vous ne savez quand arrêter votre marchandement: d'un côté craignant ne pas avoir amené le vendeur à son plus bas prix; et de l'autre côté redoutant l'intimité de nouveaux détails. Une personne sage achètera quelquefois l'article particulier dont le bas prix est annoncé, mais nul autre, sachant que la réduction sur l'un n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter une augmentation illégitime sur les autres.

QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour le crédit, marqués en chiffres ordinaires. Pas de marque secrète. Les marchandises y sont vendues à aussi bas prix que le permettent leur achat en gros au comptant, une administration économique de l'établissement et une grande modération dans la recherche du profit. L'encouragement accordé jusqu'aujourd'hui à cette maison, par le public, est la démonstration de ce qui précède.

MEUBLES, POELES Plumes, Matelas, Lits à Ressorts, Vaincselles, Verrerie, Ferblanterie, Bâtonnerie de Cuisine, Coutellerie, etc.

E. D. D'Orsonnens, GERANT Vis-à-vis le Gros Orme Rue Principale, Hull

B. G.

MESDAMES, N'oubliez pas la Grande Vente de "MANTEAUX" pour dames, consistant en Gilets courts pour la promenade, Manteaux, Ulsters, etc., etc. Dans le lot il y en a 750 achetés aux prix d'encan.

Mesdames venez le voir avant d'acheter.

Conditions comptant. Strictement un seul prix.

BRYSON, GRAHAM et Cie, 150, 152, 154, rue Sparks.

& Cie.

IL TIENT LA TETE

Le fameux Bruleur "Argand"

Pouvoir d'éclairage sans précédent. Lumière égale à aucune lampe électrique. Fini en cuivre poli ou or bronzé. Grand cheminé ordinaire. Absolument sûr, s'adapte à toutes les lampes. Très avantageux surtout pour les magasins, les églises et les grandes salles. Leur très élégant et de façon à ce que la mèche puisse être remouillée, coupée et éteinte avec grande facilité. En conséquence de la combustion parfaite qu'il produit, toute odeur d'huile, si commune avec les autres brûleurs, est enlevée. Son vaste appareil de distribution de l'air empêche la lampe d'être surchauffée, et toute huile épaisse ou légère peut-être indifféremment employée. Seul agent pour Ottawa et le district.

EDWIN PLANT Marchand de Vaisselle, Lampes, etc., 114 rue Rideau Ottawa, 4 nov. 1885-

AVIS AU PUBLIC

Si vous voulez acheter ou faire vendre un lot de terrain, une maison ou autres dépendances, adressez-vous à

A. B. MacDonald Encanteur et agent pour propriétés foncières, No. 111 rue Rideau. (Bloc Birkett) N. B. - Ventes tous les matins, après-midi et soirs.

Maison de Modes Parisienne

MODES POUR TOUS LES GOUTS, Conditions: Argent comptant.

Mlle A. McDonald 521 RUE SUSSEX, Quatrième porte de la rue York.

Marchandises Sèches Pavables à la Semaine.

Walker Bros & Cie 165 RUE SPARKS.

Allez visiter leur STOCK de couvertures, couvre-pieds, tapis, propret, etc., etc. Les effets sont livrés immédiatement. Ce magasin n'a rien à faire avec les autres établissements de ce genre à Ottawa. Ottawa, 14 Oct. 1886-1a.

HOTEL RIENDEAU TENU SUR LE PLAN Européen et Américain, 64 Rue St. Gabriel, Montréal.

Cet Hôtel offre au public voyageur tout le confort désirable. La table est toujours abondamment servie des cuisiniers de premier ordre. Repas à toute heure. On trouvera constamment à cet établissement de première classe, des vins, liqueurs et cigares de choix. JOS. RIENDEAU, Propriétaire.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

ON RECEVRA à ce Bureau, jusqu'à Vendredi le 26ème jour de Novembre, des soumissions cachetées et adressées au sousigné, avec la mention: "Soumission pour les travaux de la Rivière du Lièvre," pour la construction d'une écluse, d'un barrage et autres travaux qui s'y rapportent, aux Petites Rapides, sur la Rivière du Lièvre, Comté d'Ottawa, Québec, suivant les plans et le devis qui l'on pourra voir au Ministère des Travaux Publics, à partir de Vendredi, le 5 Novembre prochain, et où l'on pourra obtenir des formules de soumission imprimées. Les personnes qui désirent faire une soumission devront s'enquérir personnellement de la nature des travaux à exécuter et examiner la localité elles-mêmes; les soumissionnaires devront se rappeler que les soumissions doivent être faites strictement conformes aux formules imprimées, et signées par les soumissionnaires mêmes. On devra envoyer avec la soumission un chèque de banque "accepté" fait payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics pour la somme de \$2,500. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire, ou s'il ne le remplit pas intégralement. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis au soumissionnaire. Le Ministère ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Par ordre, A. GOBEL, Secrétaire, Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 30 Oct. 1886.